

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**à la Journée Moto trajectoire et Sécurité**  
**du dimanche 22 mai 2022**

**À RENVOYER AU PLUS TARD LE 5 mai 2022**  
**DUMENT REMPLI accompagné du règlement de 10€ à**  
**GENDARMERIE NATIONALE - EDSR Tarn-et-Garonne – Caserne La Hire**  
**75 ter avenue Marceau Hamecher – 82000 MONTAUBAN**

**Pilote :** NOM : ..... Prénom : .....  
né(e) le : ..... adresse :

n°portable : .....  
mail : .....

**Passager :**       OUI (10€)                       NON

**Moto :** Marque : ..... Type : Roadster / Custom / Sportive / Trail / GT / Scooter  
Cylindrée : .....

**Assurance :**  
Nom : ..... N° contrat : ..... Validité du ..... au .....

**Permis de conduire :**  
N° : ..... du ..... préfecture : ..... catégories : .....

**Expérience :**  
Kilomètres parcourus par année en moto : .....

**RÈGLEMENT**

**Article 1 : PRÉSENTATION**

Une journée de prévention routière « **Journée Moto Trajectoire et Sécurité** » se déroulera au centre d'instruction élémentaire à la conduite (CIEC) à Castelsarrasin et sur les routes du Tarn et Garonne, le 22 mai 2022, suivant le programme et les modalités détaillés dans les articles du présent règlement. Elle sera organisée dans le cadre du Plan Départemental d'Actions et de Sécurité Routière (PDASR) par l'Escadron Départemental de Sécurité Routière du Tarn et Garonne, le Centre d'Instruction Élémentaire de Conduite des armées et de la coordination départementale de sécurité routière. Cette journée, soutenue par le plan départemental d'actions de sécurité routière, vise à sensibiliser les motocyclistes du Tarn et Garonne sur les risques routiers et approfondir leurs connaissances à la conduite d'un deux roues motorisé.

**Article 2 : INSCRIPTIONS**

Seules les motocyclettes et scooters d'au moins 125 cm<sup>3</sup> sont autorisées à participer à cette formation. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur arrivée à l'adresse indiquée, dans la limite de **120 machines**. Pour des raisons d'organisation, la date limite des inscriptions est fixée au 06 mai 2022.

**Article 3 : SÉCURITÉ**

Le port du casque et des gants homologués est obligatoire, le port des vêtements adaptés à la pratique de la moto est vivement conseillé pour des raisons évidentes de sécurité. La consommation d'alcool est strictement interdite pendant toute la durée de la manifestation. Cette opération, basée sur un esprit de prévention et de sécurité, est organisée sur le site du CIEC et sur routes ouvertes à la circulation. Les participants s'engagent à respecter scrupuleusement les règles du code de la route, les arrêtés préfectoraux ou municipaux réglementant la circulation sur les communes traversées et les consignes de sécurité. Tout comportement jugé inadapté, dangereux ou allant à l'encontre du présent règlement, constaté par les organisateurs, fera systématiquement l'objet d'une exclusion du participant sans que cela n'ouvre le droit à remboursement des frais engagés.

**Article 4 : FORMALITES**

Les participants devront se présenter le dimanche 22 Mai 2022 sur le site du CIEC Castelsarrasin, 3758 Rte de Lafrançaise entre 08h00 et 08h15. Le début des activités est prévu à 9 heures 00. Dans la mesure du possible, effectuer le ravitaillement en carburant avant de vous présenter sur le site.

A l'issue des premières formalités d'accueil, une vérification des documents administratifs (permis de conduire, certificat d'immatriculation et assurance), de l'état général des machines (pneumatiques, éclairage, échappement, plaque d'immatriculation) et des équipements du pilote sera réalisée.

**Article 5 : ASSURANCE**

Chaque participant devra vérifier que son assurance personnelle couvre les dommages susceptibles de survenir de son fait, avec sa propre machine, durant toutes les activités de la journée.

**Article 6 : PROGRAMME**

De 08h00 à 08h50 accueil des participants, vérifications des documents et des machines, remise des dossards et café de bienvenue avec viennoiseries offertes.

- 09 h 00 début des activités : Accompagné d'un instructeur, chaque groupe participera à différents ateliers de maniabilité et à une présentation théorique et commentée de la trajectoire de sécurité et de la conduite en groupe.
- De 12h30 à 14h00 repas.
- 14h00 circuit de l'après-midi, 100 kms environ en rame pour application des trajectoires.
- 17h00 retour à Castelsarrasin et évaluation de la journée.
- 17h30 débriefing, remise de lots, pot de l'amitié.

L'organisation se réserve le droit de modifier le programme.

Je soussigné (nom, prénom)..... reconnais avoir été informé que je suis tenu de respecter le code de la route et que la responsabilité de l'État ne pourra être engagée en cas d'incident ou d'accident le **22 mai 2022** dans le cadre de la journée moto trajectoire et sécurité.

Je certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus, avoir pris connaissances du règlement et en accepter les termes. J'autorise les services de l'État à reproduire et publier pour dix ans, pour la France et l'Europe, les photographies me représentant, prises le 22 mai 2022 (article 8 du règlement).

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature

### Article 7 : COMMENT S'INSCRIRE

l'inscription est fixée à 10€. Elle comprend, le café d'accueil avec viennoiseries, l'accès à 4 boissons tout au long de la journée, au repas du midi et au pot de l'amitié en fin de journée.

**La feuille d'inscription est à retourner complétée et accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de « Les Gendarmillons », au plus tard le 5 mai 2022 à l'adresse suivante :**

### GENDARMERIE NATIONALE

EDSR du Tarn-et-Garonne – Caserne La Hire – 75 ter avenue Marceau Hamecher – 82000 MONTAUBAN – mail : edsr82@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Chaque inscription sera confirmée individuellement par mail jusqu'à concurrence du nombre maximal de participants autorisés.

### Article 8 : DROIT A L'IMAGE

Les participants autorisent l'organisation à reproduire, publier pour dix ans, pour la France et pour l'Europe, les photographies les représentants prises au cours de la journée. Cette autorisation est consentie à titre gratuit et la participant ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés. Ces photographies serviront à promouvoir l'image de marque de la manifestation auprès du grand public et au sein des services publics, sur les supports suivants : presse écrite et audiovisuelle, affiches, triptyques, cd-rom, dvd, internet, intranet.

**Par mesure de sécurité, il est interdit de faire des photos des personnels gendarmes et militaires ainsi que des installations.**

### Article 9 : CLAUSE DE NON RECOURS CONTRE L'ÉTAT et LES CO-ORGANISATEURS

Par son inscription à la manifestation et l'émergence du bulletin d'inscription, le participant reconnaît implicitement avoir pris connaissance des instructions contenues dans le présent règlement. Il dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'incident ou accident qu'il pourrait provoquer au cours des activités et renonce à tout recours contre l'État et ses agents, ainsi que toutes les personnes aidant à l'organisation de la manifestation.

L'organisation se réserve le droit de modifier les dispositions stipulées dans le présent règlement, en fonction du nombre de participants et/ou de tout événement indépendant de sa volonté.

L'organisateur



## Journée moto trajectoire et sécurité

Les motocyclistes de l'Escadron Départemental de Sécurité Routière 82 vous invitent



**Dimanche 22 mai 2022 à 8h**

**Sur le site du CIEC de Castelsarrasin**

3758, route de Lafrançaise - 82100 Castelsarrasin



**Formation gratuite avec inscription obligatoire**

(au plus tard le 5 mai)

**Rappel de la trajectoire de sécurité, plateaux de manabilité et maîtrise encadrés par l'association "Team2R", sortie sur route de 100 km pour application des consignes**

**Renseignements et inscription EDSR 82**

**Tél : 05.63.22.53.10**

**edsr82@gendarmerie.interieur.gouv.fr**

**facebook: @GGD82**



**Restauration sur place 10 €  
Chèque à l'ordre de "Les Gendarmillons"**



**Limité à 120 participants  
Rendez-vous à 8h00 sur site**

